

Faire un bout de chemin avec les gens handicapés

Randonnée | Une convention a été signée entre le comité handisport et la fédération randonnée, afin d'accélérer le pas.

Pour une personne handicapée, motrice ou sensorielle, s'aventurer sur un chemin de randonnée relève pour ainsi dire du défi. Sans chemin adéquat ou équipements adaptés, point de salut pour le marcheur handicapé. Gérard Muller l'avait en quelque sorte démontré, il y a quelques années, du côté de Conques. Aveugle, il a parcouru les chemins de Saint-Jacques muni d'une canne dotée d'un GPS. Depuis 1993, il mène des actions pour faire connaître la réalité de la vie des aveugles et récolter des fonds destinés à financer la recherche médicale. Prouvant bien qu'il y a des choses à faire, si la volonté est là.

C'est en quelque sorte le message qui a été passé, hier, par des représentants du comité départemental handisport, présidé par Willy Villereil, et par la fédération départementale de randonnée pédestre. « *On va bien arriver à faire quelque chose!* », a ainsi calmé, le président des randonneurs aveyronnais, Michel Longuet, hier, à l'occasion d'une signature de partenariat.

Par le biais de cette convention, intitulée "La Rando pour tous", les deux associations s'engagent à œuvrer ensemble pour développer les sorties en plein air pour les personnes handicapées motrice et sensoriel.

Répertorier des chemins susceptibles d'accueillir des randonneurs handicapés, faire bénéficier les encadrants de conseils spécifiques, œuvrer à la recherche de matériel adapté, proposer des manifestations communes, monter des



■ M. Longuet et W. Villereil ont signé la convention, A. Wursteisen évoquant le label.

projets communs... sont autant d'objectifs que poursuivent les deux associations. À terme, un autre objectif est poursuivi: la labellisation de sentiers "tourisme et handicap". Ce qui n'est le cas pour aucun d'entre eux à ce jour.

Ariane Wursteisen, du Comité départemental du tourisme, et en charge notamment des labellisations de ce genre, a souligné tout l'intérêt d'un tel partenariat. Car une labellisation tourisme et handicap est un « *véritable gage d'accessibilité* ».

Ainsi, dans un avenir plus ou moins proche, seront dans un premier temps répertoriés les chemins accessibles (en fonction du dénivelé, de la qualité du sol) sur lesquels pourront être portés

des aménagements comme des signalétiques en braille, des panneaux explicatifs des aires de pause, etc.

« *Nous possédons des joelettes et des fauteuils électriques tout terrain, que nous pouvons mettre à la disposition de ceux qui le souhaitent* » a expliqué en outre Willy Villereil. Le président du handisport Aveyronnais mise beaucoup sur le développement des loisirs de plein air au sein de son association. Dans quelques jours, c'est avec la Fédération d'équitation que sera signé un partenariat. Preuve que les personnes handicapées, motrices ou sensorielles, savent se bouger. Et entraîner les autres dans leur élan.

PH. R.